

# La forêt, grand épurateur de l'air

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **39-40 (1967)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126271>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## La forêt, grand épurateur de l'air

59

Les jours commencent à se réchauffer. Bientôt les nuages de poussière reparaîtront dans nos rues et l'air se saturera de fumées et de gaz d'échappement, nocifs pour nos poumons. Chacun souffre alors de l'atmosphère lourde qui pèse sur les villes. Les mesures faites ces dernières années dans les centres urbains et dans les régions industrielles ont montré que la concentration de poussière, de gaz d'échappement et de fumées provenant des chauffages domestiques et industriels entraîne une raréfaction inquiétante de l'oxygène. L'atmosphère est saturée de dioxyde de soufre, de combinaisons de fluor et de chlore, de monoxyde de carbone et d'acide carbonique, qui nuisent à nos voies respiratoires. Il ne reste aux citoyens que la fuite dans la nature encore intacte ou moins touchée que la ville, s'ils veulent respirer librement et retendre leurs forces.

Mais la nature ne peut pas se soustraire entièrement à la pollution de l'air et à ses conséquences. L'empoisonnement par les gaz d'échappement des moteurs à explosion et les fumées des chauffages ne s'arrête pas à la ceinture des villes; il s'étale peu à peu sur toute la surface du pays. Des recherches faites à Fribourg-en-Brisgau ont montré qu'aux abords de la ville l'air tient en suspension 66 000 grains de poussière par mètre cube. Ce chiffre est encore de 47 000 à la lisière de la forêt voisine et ce n'est qu'en plein massif qu'il tombe à 18 000. La différence est encore beaucoup plus marquée dans les régions industrielles. Il en va de même pour les gaz émis par des installations fixes ou mobiles. Ces gaz ne sont pas seulement nuisibles aux habitants de ces régions; ils entravent même la croissance normale de nombreuses plantes. Des recherches ont prouvé que plus les arbres sont proches des centres industriels, plus ils souffrent de l'évaporation. Même la forêt ne résiste pas toujours. Le sapin blanc souffre tout particulièrement; mais l'épicéa et le pin ne sont pas insensibles. La pollution de l'air se manifeste par une croissance réduite, un dépérissement et souvent une mort prématurée. Les essences à feuilles caduques sont un peu plus résistantes, car elles renouvellent chaque année leur feuillage. Rappelons à ce propos les dommages causés par les gaz de fluor dans le Fricktal et les dégâts enregistrés en Valais et dans d'autres régions industrielles.

Par bonheur, nous possédons des régions suffisamment éloignées des centres industriels, où les forêts sont encore en pleine vigueur et peuvent remplir leur fonction purificatrice pour le profit de toute la population. Comme

A Nouakchott:

### Une usine pour le dessalement de l'eau de mer

L'Océan alimentera prochainement en eau potable la capitale de la Mauritanie, révèle le bulletin d'information de l'Unesco. Le gouvernement mauritanien a en effet décidé de construire, à quelques kilomètres de Nouakchott, une usine de dessalement de l'eau de mer; les travaux doivent commencer au début de 1967.

Réalisée avec le concours d'un organisme d'Etat français (le Fonds d'aide et de coopération), l'installation utilisera le procédé classique de la distillation, mais suivant une technique très perfectionnée qui réduit la consommation d'énergie et abaisse considérablement le prix de revient. L'énergie thermique nécessaire pour produire la vapeur servira également à entraîner un générateur d'électricité; l'usine pourra ainsi fournir du courant en même temps que de l'eau potable.

Sa capacité de production sera relativement réduite: environ 3000 m<sup>3</sup> d'eau par jour. Cependant si cette installation s'avère pratique et rentable elle pourra servir de prototype pour de nombreux pays des régions arides.

---

l'exemple de Fribourg l'a montré, l'air est particulièrement pur à l'intérieur des bois. Les frondaisons, grâce à leur grande surface d'action, sont en mesure de fournir à l'air une importante quantité d'oxygène produit par l'assimilation. Un hêtre ayant atteint l'âge adulte possède en moyenne 100 000 feuilles, dont la surface totale atteint 1000 m<sup>2</sup>. Cette surface non seulement produit de l'oxygène, mais se couvre de grains de poussière dont elle décharge l'atmosphère. La pluie lave régulièrement ce grand filtre qui, d'ailleurs, se renouvelle chaque printemps. L'effet filtrant est particulièrement accentué sur les pentes, où les frondaisons présentent aux vents une large surface d'absorption. Plus petite est la surface, plus faible sa capacité d'absorption. C'est pourquoi l'effet filtrant des conifères est réduit de moitié. Ils n'en sont pas moins de la plus grande utilité.

Il importe donc de se défendre contre les défrichements qui ne sont pas d'une nécessité absolue et de lutter pour que notre patrimoine forestier soit maintenu intact et en parfait état de santé.

Lig.